



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE

GRAND FORMAT

Le magazine de la communauté d'agglomération
Mont Saint-Michel - Normandie



■ UN TERRITOIRE AU SERVICE DE SES HABITANTS

Chers lecteurs et lectrices,

« Grand format », voilà le nom de notre nouveau journal communautaire. Un journal destiné à l'ensemble des habitants de ce vaste espace commun, né le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des cinq communautés de communes du Sud-Manche.

Forte de 97 communes, notre communauté d'agglomération rurale présente de nombreuses cohérences historiques et géographiques ; héritière d'une longue histoire, elle constitue aujourd'hui un territoire de projets et de solidarité qui compte parmi les plus importants de Normandie.

La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie nourrit de nombreuses ambitions pour ses habitants, leur cadre de vie qui demeure parfois méconnu voire sous-estimé.

Nous avons de nombreux atouts à faire valoir pour accueillir durablement ou tout simplement maintenir au pays, qu'il s'agisse

des entreprises et donc de l'emploi, du tourisme et de la culture, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, pour améliorer toujours et encore la qualité de vie ou faciliter la mobilité de chacun, nous avons de nombreux challenges à relever.

Ce journal grand format sera donc, trois fois par an, pour les 158 élus communautaires et aussi les différents services qui animent notre collectivité, le média que nous avons imaginé pour faire le lien entre les nombreux acteurs économiques, associatifs ou individuels qui vivent quotidiennement dans ce pays du Mont Saint-Michel, en Normandie. Un lien qui aura aussi pour objectif d'œuvrer à la constitution d'une entité commune que nous aurons à cœur de forger au fil des mois.

David NICOLAS
maire d'Avranches

& président de la communauté d'agglomération



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL
NORMANDIE



Jean-Pierre Carnet



Denis Laporte

« SOUTENIR LES INITIATIVES »

La vaste compétence « services à la personne », qui concerne tous les âges de la vie, est partagée entre deux vice-présidents, Jean-Pierre Carnet et Denis Laporte.

L'aide au logement pour les jeunes et l'accompagnement des personnes âgées, c'est l'affaire de Denis Laporte. Son périmètre d'activité comprend également les équipements sportifs, comme la nouvelle salle multisports de Sartilly-Baie-Bocage et celle en construction à Pontorson, les piscines, les maisons de services au public du Mortainais, Brécey, Saint-James et Saint-Hilaire-du-Harcouët, sans oublier le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Val-de-Sée. Parmi ses compétences figurent aussi la construction et la gestion des maisons de santé : « *Un nombre important de médecins va partir en retraite dans les années à venir. C'est un secteur en tension. Il faudra s'inspirer de ce qui marche, s'appuyer par exemple sur des projets mis en place par les professionnels eux-mêmes, comme le pôle de santé libéral et ambulatoire (PSLA) de Saint-James. Nous venons de recruter une coordinatrice pour recenser les besoins.* »

VU D'ICI

« *Aucun délégué communautaire ne peut suivre tous les dossiers dans le détail, d'où l'importance de travailler en commission et surtout de se faire confiance les uns les autres. Il faudra sans doute du temps pour s'ajuster, ce qui va nous mener jusqu'aux prochaines élections municipales. L'enjeu communautaire y sera, pour la première fois, très présent. Une nouvelle génération, j'en suis sûre, va éclore et s'emparer avec succès de ce nouvel outil.* »

Paulette Matéo, maire des Loges-Marchis



« *Maire d'une commune nouvelle, je suis sensible à la question de la répartition des compétences. Aux communes les compétences de proximité, comme la jeunesse ou l'entretien du patrimoine. À la communauté d'agglomération, les grands dossiers stratégiques : l'économie, le tourisme... Pour construire cette grande intercommunalité, il faudra puiser dans les racines de nos territoires, tout en respectant la diversité. Ce sont nos différences qui font notre force !* »

Gaëtan Lambert, maire de Sartilly-Baie-Bocage



IL FAUDRA S'INSPIRER DE CE QUI MARCHE

Jean-Pierre Carnet est, pour sa part, chargé du pôle petite enfance et jeunesse, auquel sont rattachés les activités périscolaires ou extrascolaires, comme les accueils de loisirs pour les 3 à 6 ans, les accueils jeunes (12-18 ans), les crèches, les temps d'activités périscolaire (TAP)... « *Cela représente une demi-douzaine de crèches et une vingtaine de centres de loisirs et mobilise pas moins de 160 agents de la communauté d'agglomération* », soit près d'un tiers de l'effectif total. « *La plupart de nos lieux d'accueil sont très bien équipés, d'autres devront être reconstruits.* » Côté petite enfance, une attention toute particulière est portée aux assistant(e)s maternel(le)s : « *Plus de la moitié fréquentent régulièrement nos relais assistant(e)s maternel(le)s (RAM) qui jouent un rôle important d'animation. Nous avons aussi soutenu la création de deux maisons d'assistantes maternelles (MAM) à Ducey-Les Chéris et au Val-Saint-Père.* »

Qu'il s'agisse de petite enfance ou de grand âge, les partenaires concernés (caisse d'allocations familiales, agence régionale de santé...) ne veulent désormais connaître qu'un seul interlocuteur : la communauté d'agglomération. Pas question, pour autant de tout encadrer « d'en haut » : « *Le plus important est de respecter ce qui est déjà en place et qui fonctionne. Notre ambition, c'est de servir au mieux les projets et les initiatives.* » ■



© Alexandre Lamoureux - Festival Tain-Tam Arts

56 AVANT J.C



Lorsque Rome se lance à la conquête des Gaules, le territoire de l'actuel département de la Manche est divisé en deux « pagi » (pays). Au nord, c'est le Cotentin, autour de Cosedia (Coutances), où vit la tribu des Unelles. Au sud, c'est le domaine des Abrincates, « les guerriers des estuaires » : leur territoire s'étend des vallées de la Sée et de la Sélune jusqu'au Couesnon. En -56, les légions romaines écrasent la coalition de tribus armoricaines menée par le chef Viridovix, sur le site du Châtellier (le Petit Celland) dont la légende dit qu'il était capable de vaincre ses ennemis à un contre dix... Après la défaite gauloise, la romanisation se concrétise notamment par la naissance, sur un éperon rocheux dominant la baie, d'une nouvelle agglomération : Legedia, qui prendra le nom d'Avranches par la suite. À partir du V^e siècle, la christianisation s'accompagnera d'un découpage territorial calqué sur les limites des anciens pagi, avec deux diocèses : Avranches et Coutances.



1066

À partir du IX^e siècle, les incursions scandinaves se multiplient sur le continent : en 933, les Vikings installés autour de Rouen depuis 911, annexent le Cotentin, l'Avranchin et les îles qu'on appelle aujourd'hui anglo-normandes. Passé brièvement sous tutelle bretonne à fin du IX^e siècle, l'Avranchin est entièrement rattaché au duché de Normandie au tout début du XI^e siècle. Le comté d'Avranches s'étend alors de l'embouchure du Couesnon aux hauteurs du Mortainais. Au milieu du XI^e siècle, Guillaume le Conquérant, désireux de réaffirmer sa tutelle sur cette zone frontalière de la Bretagne et du Maine, crée un comté de Mortain autonome dont il confie la direction à son fidèle demi-frère, Robert de Mortain. En 1066, Guillaume s'empare de la couronne d'Angleterre. Pendant près de cent cinquante ans, Normandie et Angleterre partageront une destinée commune, la noblesse normande ayant un pied de chaque côté de la Manche (Robert de Mortain était un des seigneurs les plus fortunés d'Angleterre).

SES HABITANTS



Angélique Guillouet

■ « PROXIMITÉ, ÉQUITÉ, EFFICACITÉ »

Le pôle territorial du Mortainais est l'une des « portes d'entrée » de la communauté d'agglomération. Rencontre avec Angélique Guillouet, sa directrice.

Avec la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des cinq anciennes communautés de communes du Sud-Manche au sein de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, on aurait légitimement pu s'inquiéter d'un éloignement des services de proximité, notamment dans les zones les plus rurales du territoire. « *Ça n'est pas le cas : non seulement nous sommes présents à Mortain-Bocage, ici, dans les locaux de l'ancienne communauté de communes, mais nous avons aussi conservé nos pôles satellites à Barenton et Sourdeval.* », explique Angélique Guillouet, directrice du pôle territorial du Mortainais.

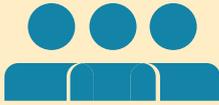
Vous avez dit « pôle territorial »... Mais de quoi s'agit-il ? « *Chacun des pôles correspond à un bassin de vie historique, tel qu'il est vécu par les habitants : le Mortainais, le Val de Sée... Concrètement, ce sont tout simplement les sièges des anciennes intercommunalités.* » Chaque pôle est devenu une « porte d'entrée » dans la communauté d'agglomération, aussi bien pour les habitants d'un territoire que pour les communes qui le composent : « *Nous travaillons en étroite collaboration avec les secrétaires de mairie.* »

Les élus communautaires ont choisi une organisation originale : chaque pôle est en effet à la fois spécialisé et généraliste. Spécialisé, car chacun s'est vu attribuer une compétence particulière : au Mortainais la prospective, le développement durable et le numérique, à Saint-Hilaire-du-Harcouët le patrimoine, à Saint-James et Pontorson l'environnement, au Val de Sée les services à la personne (*lire ci-contre*), et à Avranches l'économie, l'urbanisme, la politique de la ville et l'aménagement du territoire. Généraliste, car les agents sont à même de répondre à toutes les questions que les habitants peuvent se poser. « *Nous leur disons : inutile de modifier vos habitudes, continuez à venir nous voir, nous nous connaissons ! Nous nous chargeons de faire le relais avec les autres pôles de la communauté d'agglomération...* » Alors, la fusion ne change rien ? « *Pour les agents, cette nouvelle dimension crée des opportunités de mobilité professionnelle. Cela permet aussi de répartir au mieux les ressources et de les réinvestir en fonction des besoins tels que des animations, le développement de nouveaux services...* »

L'idée directrice pourrait se résumer à trois mots : « *Proximité, équité, efficacité.* » ■

|| CHAQUE PÔLE EST À LA FOIS SPÉCIALISÉ ET GÉNÉRALISTE ||


A PRIS EFFET
LE 1^{ER} JANVIER 2017


88 512 HABITANTS


97 COMMUNES


1 539,80 KM²


158 ÉLUS
COMMUNAUTAIRES


434 AGENTS

12 COMPÉTENCES



URBANISME



HABITAT



PATRIMOINE



ENVIRONNEMENT



CULTURE



MOBILITÉ



ÉCONOMIE



TOURISME



DÉVELOPPEMENT
DURABLE



ACTION
SOCIALE



DÉVELOPPEMENT
NUMÉRIQUE



PROSPECTIVE

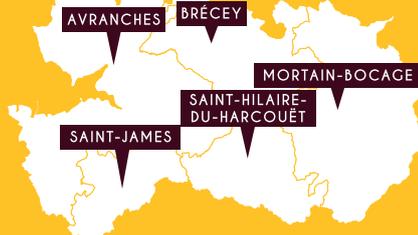


1926

La division administrative entre Avranchin et Mortainais perdue pendant tout l'Ancien Régime : aux deux cotés (pouvoir politique) correspondent deux « élections » [circonscription financière, pour la perception de l'impôt]. Parfois, les différentes circonscriptions ne se recoupent pas systématiquement, héritage d'une histoire qui a vu l'organisation territoriale du royaume de France devenir au fil des siècles d'une effroyable complexité. Pour remédier à cette situation, la Révolution française crée le 4 mars 1790 les départements, eux-mêmes subdivisés en districts, en cantons et en communes (héritières des anciennes paroisses). Avranches et Mortain sont les chefs-lieux de deux districts, qui seront remplacés à partir de 1800 par des arrondissements. Il faudra attendre 1926 pour que ces deux arrondissements fusionnent, donnant naissance à la notion de « Sud-Manche », terme utilisé aussi bien par ses habitants que par les locuteurs extérieurs.

2017

Le 1^{er} janvier 2017, les cinq intercommunalités du Sud-Manche (Saint-Hilaire-du-Harcouët, Saint-James, Avranches - Mont Saint-Michel, Val de Sée et Mortainais) fusionnent au sein de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie, l'une des plus vastes intercommunalités de France. Le Sud-Manche redevient une entité territoriale reconnue en tant que telle, riche de ces deux éléments qui fondent son identité culturelle.



TRICOTS SAINT JAMES : LE PATRIMOINE A DE L'AVENIR



SAINT-JAMES

La filature créée au 19^e siècle est aujourd'hui une marque internationale, avec des dizaines de boutiques partout dans le monde... et toujours ancrée dans son territoire

Un logo : un Mont Saint-Michel stylisé, une vague, un oiseau marin... Un slogan : « *Saint James, depuis 1889* ». Tout est dit.

« Le Mont Saint-Michel sur notre logo est un repère. », explique Luc Lesénécal, PDG des Tricots Saint James. « *Une silhouette familière, rassurante, en France comme à l'étranger. C'est très important pour une PME (Petite Moyenne Entreprise) comme la nôtre qui exporte le made in France. Une partie de notre avenir se joue à l'export : c'est 40 % de notre chiffre d'affaires.* »

La compétition se dispute donc à l'international, mais aussi au niveau local et régional : Luc Lesénécal souligne notamment l'importance croissante de ce qu'il appelle le « tourisme du savoir-faire » : « *Les touristes ne se contentent plus de visiter des sites ou des musées... Une journée réussie, c'est aussi un déjeuner dans un restaurant simple et authentique, ou la visite d'une entreprise patrimoniale.*

Ici, dans la Baie du Mont Saint-Michel, nous avons tous ces atouts. »

Le lien très fort qui unit Tricots Saint James à son territoire s'explique aussi et surtout par le rapport particulier qu'entretiennent les salariés avec leur entreprise : « *Dans notre activité, le savoir-faire humain est central.* » Chaque poste exige en moyenne dix-huit mois de formation, d'où l'importance de la transmission de ce savoir-faire d'une génération à la suivante.

Passé par la coopérative laitière d'Isigny-Sainte-Mère, Luc Lesénécal aime à dire que « *Le pull et la marinière sont à Saint-James ce que la crème et le beurre sont à Isigny.* ». Tricots Saint James, qui réalise 54 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie plus de 300 personnes, est labellisée « *Entreprise du patrimoine vivant* » : « *Un patrimoine vivant, c'est-à-dire tourné vers l'avenir.* » ■



Luc Lesénécal - PDG des Tricots Saint James

À retrouver en vidéo sur : www.msm-normandie.fr

PAPILLONS DE NUIT, FESTIVAL MAJEUR



SAINT-LAURENT-DE-CUVES



Patrice Hamelin - Agriculteur et président de l'association R.O.C. en Baie

Papillons de Nuit fête cette année son dix-huitième anniversaire. Rencontre avec son président, Patrice Hamelin, « fier de rassembler les gens ».

C'est l'histoire un peu folle d'une bande de copains, amateurs de musique, qui organisaient chaque année un concert dans la petite salle des fêtes de Saint-Laurent-de-Cuves, 500 habitants. Tant qu'à mobiliser les énergies pour un concert d'un soir, pourquoi pas sur deux jours ? « *La première édition, en 2001, a été un succès, avec plus de 9 000 spectateurs* », se souvient Patrice Hamelin, agriculteur et président de l'association R.O.C. en Baie, organisatrice de l'événement. Très vite, le festival des Papillons de Nuit (P2N) monte en puissance : aujourd'hui, ce sont près de 1 400 bénévoles qui accueillent 60 000 festivaliers sur trois jours !

Autofinancé à 98 %, P2N a su tisser au fil des ans des liens avec les acteurs économiques locaux : « *Nos 280 partenaires représentent maintenant un quart de notre financement. Ces entrepreneurs locaux disposent d'un village dédié dans l'enceinte*

du festival, où ils peuvent convier leurs clients, leurs fournisseurs. » L'année dernière, plus de 7 000 personnes ont ainsi été invitées par les partenaires. Autant d'ambassadeurs enthousiastes du territoire...

Plus grande, plus forte, la communauté d'agglomération a désormais les moyens de donner « *une meilleure visibilité au festival* ». Elle offre aussi un appui logistique, grâce à sa compétence transports : « *Elle a ainsi mis en place dès l'année dernière des navettes pour acheminer les festivaliers.* » Moins de pollution, moins de risque d'accidents de la route : tout le monde y gagne.

En dix-huit ans, P2N s'est imposé comme un rendez-vous musical majeur du Grand Ouest. « *C'est un événement culturel, bien sûr, mais c'est aussi une manière de créer du lien, de faire vivre notre territoire. C'est pour nous une grande fierté de rassembler autant de gens, de créer ces moments de partage !* » ■

À retrouver en vidéo sur : www.msm-normandie.fr



L'AMUSE-BOUCHE...

par Dominique Hutin

Cher Stanley,

Comme je comprends votre impatience de vous installer parmi nous ! Mais j'aurai bientôt fouillé chaque recoin de notre paradis pour trouver le « home sweet home » dont vous rêvez.

Stanley, vous savez notre sud-Manche spécialement accueillant. Mais vous savez aussi que le charme de notre terre tient un peu dans sa part de mystère. Et de la multitude de recoins qui la forment. Aussi, pour que vous goûtiez au mieux votre nouvelle vie, j'ai anticipé votre venue en vous décryptant notre territoire de plages et bocages.

Commençons par les points cardinaux. Pendant que Saint-Georgois et Saint-Georgoises gardent la frontière de l'« est » depuis Saint-Georges-de-Rouelley, à Champcervon, les champcervonnais tiennent le pôle nord et vous trouverez les sacéens de Sacey dans l'hémisphère sud. Quand aux montois du Mont Saint-Michel, ils sont complètement à l'ouest. Voilà pour les communes qui bornent notre beau territoire.

Pour le reste, j'imagine facilement que vous ignorez encore tout de Gathemo et des gathemotin(e)s... Tout comme vous devez vous demander si les chapelains de la Chapelle-Urée travaillent du chapeau, quelle langue baragouinent les georgiens de Saint-Georges-de-Livoye et quelle humeur anime les montjoyeux de Montjoie-Saint-Martin.

Ainsi saurez-vous bientôt s'il y a plus de Bellovidériennes que de Simone(s) à Beauvoir. En revanche, peut-être vous faudra-t-il attendre août pour côtoyer les juilléens de Juilley.

Oui, Stanley, la beauté de nos paysages et de ses habitants est faite d'une somme de coquetteries. Vous le verrez, cher ami, si voulez saisir la richesse des gens d'ici, bientôt d'autres questions s'imposeront à vous.

Toutes choses méritent d'être découvertes et leur compréhension vous rendra bien douce la vie chez nous. Je sais que la chose n'est pas aisée mais sachez cher Stanley, que si vous butez sur ces premiers écueils, notre communauté d'agglomération n'est formée « que » de 97 communes.

Bon courage, ami Stanley.

En toute sincérité, Votre dévoué.

Grand Format est publié par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie (CAMSMN)
1, rue Général Ruel 50300 Avranches - Tél. 02 33 89 67 00
Courriel : communication@msm-normandie.fr

Directeur de la publication : David Nicolas

Conception, réalisation, maquette : Michèle Fréné Conseil
5, rue des Mazurettes 14000 Caen - Tél. 02 31 75 31 00
Courriel : mfc@michele-frene-conseil.fr
Site internet : michele-frene-conseil.fr

Rédaction et photographies : Michèle Fréné Conseil, service communication de la CAMSMN, A.Lamoureux et JB.Fréné. Reproduction interdite sans l'accord préalable et écrit du directeur de la publication. Tous droits réservés

Impression : Imprimerie Malécot
20, Caugé Boucey, 50170 Pontorson
Tél. 02 33 60 10 61
Courriel : jeanlucdurandrennes@orange.fr
www.imprimerie-malecot.fr



POUR ALLER PLUS LOIN :
www.msm-normandie.fr

